



Koassi D'ALMEIDA

Koassi d'Almeida est agent de recherche et de planification à la Faculté des études postdoctorales de l'Université Laval (Québec, Canada), où il s'occupe entre autres de l'intégration du développement durable dans la formation aux cycles supérieurs. Il est titulaire d'un doctorat en sociologie de développement. Ses champs d'intérêt portent sur les enjeux de la formation et de l'encadrement aux cycles supérieurs, le développement local et le renforcement des capacités en environnement et développement durable.



Daniel FORGET

Diplômé de l'école Polytechnique de Montréal, Daniel Forget a travaillé pendant quatre ans en réhabilitation de sites contaminés. Détenteur d'un diplôme en éco-conseil (UQAC), il a été employé à titre d'éco-conseiller au Cégep de Victoriaville. En plus d'être professeur de géologie au Cégep de Lévis-Lauzon, M. Forget est aujourd'hui coordonnateur d'opérations à l'Université Laval, où il œuvre à intégrer des notions de développement durable au cœur des programmes universitaires de premier cycle.

Nous tenons à remercier les membres du Comité-conseil de l'offre de formation en développement durable (CCOFDD) de l'Université Laval de leur contribution aux travaux ayant conduit aux résultats présentés dans cet article.

koassi.dalmeida@fesp.ulaval.ca
Daniel.forget@dgpc.ulaval.ca

Intégrer le développement durable dans la formation universitaire : l'expérience inspirante de l'Université Laval

■ Introduction

Il est aujourd'hui admis que la sensibilisation et la formation aux enjeux de développement durable sont des instruments essentiels pour l'adaptation et la transformation des sociétés vers une meilleure prise en compte des limites des modèles actuels de développement. Dans ce contexte, les universités ont la responsabilité de répondre aux besoins de formation en développement durable des sociétés.

Toutefois, le déploiement d'une offre efficiente de formation en développement durable de niveau postsecondaire doit concilier des réalités d'ordre administratif, disciplinaire, organisationnel, financier, pédagogique, matériel et de ressources humaines. Nous présentons dans cet article la démarche unique d'intégration du développement durable dans la formation mise en place à l'Université Laval.

■ Le développement durable à l'Université Laval : une volonté institutionnelle

En 2014, la prestigieuse accréditation internationale STARS – niveau or en développement durable a été décernée à l'Université Laval par The Association for the Advancement of Sustainability in Higher Education (AASHE). L'Université Laval s'est ainsi classée première au Canada et neuvième au monde parmi quelque 500 établissements, parce qu'elle a fait du développement durable le socle de son développement institutionnel (Université Laval, 2015).

Par l'entremise de ses chercheurs chevronnés et de ses étudiants, l'Université Laval contribue aux réflexions et aux solutions qu'exigent les défis et les enjeux actuels des sociétés. Concrètement, les initiatives mises en place sur le campus sont nombreuses et diversifiées. On signalera, à titre d'exemples, la politique institutionnelle de développement durable, les plans d'action en développement durable, dont le plan de lutte contre les changements climatiques, ainsi que la publication annuelle de rapports de développement durable¹. On ne pourrait passer sous silence les nombreux efforts investis par l'institution, en particulier dans la qualité de vie des membres de la communauté universitaire².

La contribution de l'Université Laval à la formation et à l'acquisition des connaissances en développement durable est significative. On citera par exemple

1. Ces documents sont disponibles sur le site institutionnel de l'Université, à l'adresse <http://www2.ulaval.ca/developpement-durable/boite-a-outils.html>.
2. À titre d'exemple, le programme « Mon équilibre UL » offre aux membres de la communauté universitaire des ressources pour améliorer leurs habitudes de vie : <http://www2.ulaval.ca/mon-equilibre-ul/accueil.html>.

l'article 104c, alinéa 3, du Règlement des études de l'Université Laval, qui met en évidence la nécessité d'initier tous les étudiants des programmes de baccalauréat (premier cycle). L'Université Laval offre, à la grandeur de la Francophonie, un cours en ligne ouvert à tous (CLOT) en développement durable. On dénote à ce jour, sur le campus, plus de 350 cours en développement durable offerts dans 75 programmes aux 3 cycles d'études. À l'Université Laval, les cours et les programmes identifiés «développement durable» franchissent un processus interne d'accréditation³.

La démarche de l'Université Laval pour la reconnaissance des cours et des programmes en développement durable⁴

Parmi les nombreuses initiatives structurantes de l'Université Laval en matière de développement durable, il y a lieu de mentionner, notamment dans le domaine de la formation, la création en 2012 du Comité-conseil sur l'offre de formation en développement durable (CCOFDD), constitué de représentants facultaires, de délégués d'associations étudiantes, et de représentants du vice-rectorat exécutif et au développement et de deux instituts⁵. Ce comité est coprésidé par la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP)⁶ et la Direction générale des programmes de premier cycle (DGPC)⁷ de l'Université Laval. La mission

3. Les cours et les programmes identifiés «développement durable» sont disponibles sur le site Web de l'Université, à l'adresse <http://www2.ulaval.ca/developpement-durable/axes-dintervention/formation.html>.
4. L'information sur la démarche de reconnaissance de l'offre de formation en développement durable est disponible à l'adresse <http://www2.ulaval.ca/developpement-durable/axes-dintervention/formation.html>.
5. Il s'agit de l'Institut Hydro-Québec en environnement, développement et société et de l'Institut québécois des hautes études internationales.
6. La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) de l'Université Laval est responsable de la qualité des études aux deuxième et troisième cycles. En plus de coordonner la bonne marche de l'ensemble des programmes, en concertation avec les autres facultés sur le campus, elle offre différents services de soutien aux personnes inscrites, aux professeurs et aux directions de programme.
7. La Direction générale des programmes de premier cycle (DGPC) veille à la qualité de la formation et de l'encadrement dans les programmes de 1^{er} cycle, coordonne la bonne marche de ces derniers et agit comme antenne sur l'extérieur quant au devenir des études de 1^{er} cycle à l'Université Laval. Elle vient également en appui aux directeurs de programme dans la réalisation de leurs tâches et les accompagne dans leurs principales fonctions associées à l'encadrement des étudiants et à la gestion du programme.

confiée à ce comité est de mettre en valeur les programmes de formation en lien avec le développement durable, et ce, pour les trois cycles d'enseignement. Le CCOFDD a également comme mandat de statuer sur les critères permettant de reconnaître les cours et les programmes pouvant être qualifiés de «cours et de programmes en développement durable». S'il faut décrire la démarche de reconnaissance des cours et des programmes proposée par le CCOFDD, on mentionnera d'abord son ancrage théorique, ensuite les outils d'analyse développés et, enfin, le fonctionnement de la démarche.

L'ancrage théorique de la démarche s'appuie sur les travaux de Wiek *et al.* (2011), conceptualisant la démarche de formation en développement durable autour de l'idée de résolution de problèmes complexes. Wiek et ses collaborateurs distinguent cinq compétences clés permettant d'atteindre des objectifs d'apprentissage et de formation liés au développement durable :

- **la compétence liée à la pensée systémique** : habiletés à analyser des problématiques réelles, complexes dans leur globalité et leur contexte (nécessite l'adoption d'une perspective interdisciplinaire) ;
- **la compétence en matière d'anticipation** : habiletés à évaluer les conséquences engendrées par l'intervention ou la non-intervention humaine ;
- **la compétence quant à la considération des aspects normatifs** : habiletés à intégrer explicitement les facteurs normatifs qui contribuent à orienter la prise de décision (valeurs, règles, conséquences, visées, etc.) ;
- **la compétence d'ordre stratégique** : habiletés à proposer des pistes de solution inclusives et applicables face à des problématiques complexes ;
- **la compétence interpersonnelle** : habiletés à créer des occasions propices au dialogue, à la discussion et à l'échange (perspective de collaboration pour la résolution de problèmes).

La trousse à outils d'analyse pour la reconnaissance des cours et des programmes en développement durable proposé par le CCOFDD contient **un questionnaire auto-évaluatif convivial en 16 points**, à compléter en peu de temps (environ 15 minutes). Destiné au professeur⁸, ce questionnaire lui permet d'analyser le syllabus de son cours et de déterminer s'il contribue d'une manière ou

8. Le professeur responsable d'un cours peut désigner quelqu'un d'autre pour faire l'exercice en son nom. Si c'est le cas, il doit valider le constat final.

Tableau 1. Répartition des cours analysés selon leur niveau d'intégration du développement durable (31 mars 2016)

NIVEAU D'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE	EFFECTIF	%
Aucun	285	44,3%
Sensibilisation	152	23,6%
Introduction	78	12,1%
Approfondissement	128	19,9%
TOTAL	643	100%

Source : FESP et DGPC (2016).

d'une autre au développement des compétences clés en développement durable. Tout professeur souhaitant faire reconnaître son cours doit remplir le questionnaire autoévaluatif.

La trousse d'outils contient également **un tableau sommaire Excel** conçu pour l'analyse et la reconnaissance des programmes d'études en développement durable. Ce tableau présente une vue d'ensemble de l'intégration des compétences clés dans le programme, ainsi que des statistiques sur les données obtenues à partir de l'analyse de tous les cours composant le programme. Le court **formulaire destiné aux directions de programmes** qui complète le tableau sommaire Excel a essentiellement pour but d'obtenir des informations complémentaires sur le programme. Tout programme intéressé à se faire reconnaître comme un programme axé sur le DD devra donc démontrer, à l'aide du tableau sommaire et du formulaire, qu'il a atteint ou dépassé les seuils et les cibles définis par le CCOFDD.

La demande étant soumise au CCOFDD, la reconnaissance en développement durable pour un programme est octroyée par la Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) ou la Direction générale des programmes de premier cycle (DGPC), selon le cycle d'études d'appartenance du programme. Le programme qui reçoit la confirmation de sa reconnaissance en développement durable se verra ajouter l'attribut «Axé DD» sur le site Web de l'Université Laval.

La participation à cette démarche sur une base volontaire, ainsi que sa cohérence avec les structures et les initiatives existant sur le campus, ont largement contribué à son appropriation. Les quelque 200 commentaires émis par des professeurs ont montré la portée pédagogique de la démarche.

Conclusion

La démarche d'intégration du développement durable dans la formation postsecondaire mise en place à l'Université Laval a été testée. Son application a obtenu de bons résultats. Bien que conçue sur la base des réalités de l'Université Laval, elle peut être adaptée à d'autres contextes. L'Université Laval contribuerait ainsi au renforcement des capacités des universités francophones désireuses d'adopter une telle démarche. 🌱

Références

- FESP et DGPC (2016). *Sixième rapport d'activités du groupe de travail ad hoc du comité-conseil sur l'offre de formation en développement durable (CCOFDD)*, Université Laval, Québec, avril.
- Université Laval (2009). *Règlement des études*, Bureau de secrétaire général de l'Université Laval.
- Université Laval (2015). *Vivre le développement durable*, http://www2.ulaval.ca/fileadmin/developpement_durable/documents/Fiches/Fiche-generale-DD.pdf (page consultée le 24 mai 2016).
- Wiek, A., L. Withycombe et C.L. Redman (2011). «Key competencies in sustainability: A reference framework for academic program development», *Sustainability Science*, vol. 6, n° 2, p. 203-218, <http://doi.org/10.1007/s11625-011-0132-6>.



Le Jardin géologique situé entre les pavillons Adrien-Pouliot et Alexandre-Vachon

Crédit: Cephas